



## Le plus grand parc photovoltaïque du Chalonnais fin 2023

C'est désormais quasiment acté, le plus grand parc de panneaux photovoltaïques du Chalonnais va voir le jour à Sennecey-le-Grand, sous l'égide de la communauté de communes Entre Saône et Grosne. Il produira la consommation annuelle d'électricité de 9 500 habitants du territoire.

**I**l ne manque plus que la signature du bail, qui, sauf retournement de situation, devrait intervenir ce mercredi lors du conseil communautaire. Ainsi, le plus grand parc photovoltaïque du Chalonnais va voir le jour d'ici au mois d'octobre 2023 sur la communauté de communes Entre Saône et Grosne, à Sennecey-le-Grand. Installé sur près de 13 hectares au cœur de la zone d'activité économique Écho Parc, c'est un « projet novateur », comme le présente le président de l'intercommunalité, Jean-Claude Becousse, qui est rentré en phase de chantier au début du mois.

Réfléchi depuis de nombreuses années et validé par une offre en 2019, ce projet d'envergure est porté par la société Luxel, une filiale de EDF Renouvelables. Un recensement topographique et de la faune et de la flore a eu lieu en amont pour délimiter la zone où seraient installés les panneaux, et notamment éviter deux zones humides. Les travaux préparatoires ont donc débuté et vont se poursuivre jusqu'à Noël.

*86 % des habitants du territoire alimentés à partir d'octobre 2023*

« Début 2023, des travaux électriques auront lieu, puis jusqu'à mai des machines vont battre, visser et boulonner les pieux destinés à recevoir les panneaux, détaille Mathieu Pinchard, directeur de projets chez Luxel. Le tout sans aucune bétonisation, grâce au terrain et à son sol sans contraintes. Au total, ce sont près de 235 camions qui vont venir sur les huit mois de travaux, sans nuisance de nuit. »

La mise en service du parc est prévue pour octobre 2023. Composé de 28 188 modules, de cinq transformateurs et un poste de livraison, il va produire 19 GW par an, soit la consommation annuelle d'électricité de 9 500 habitants. « Sur ce site, nous aurons un très bon rendement. La Comcom comptant 11 000 habitants, ce seront les premiers bénéficiaires », prévient le responsable de la société qui gèrera la maintenance et l'exploitation du parc, déjà en charge de plusieurs projets dans le département. La surveillance du site s'effectuera par caméras depuis le siège de Luxel avec des équipes

d'interventions de l'entreprise basées à proximité ou des entreprises locales sélectionnées.

**45 325 € de revenus locatifs chaque année pour l'intercommunalité**

Ce parc, qui jouxtera la future clinique vétérinaire et a vu 9,8 millions d'euros être investis par la société gagnante de l'appel à projets, va rapporter 45 325 € par an à la communauté de communes en revenus locatif, avec un contrat signé pour 30 ans et renouvelable une fois pour 16 ans. Surtout le projet, comme pour l'ensemble de la zone Écho Parc, a été pensé avec un regard sur l'impact environnemental et local. Outre les compensations agricoles que devra effectuer Luxel (voir par ailleurs), le site va « éviter le rejet de 6 820 tonnes de CO2 par an », selon Mathieu Pinchard. Des haies seront plantées le long du parc à une hauteur de 2 mètres et entretenues par des entreprises du territoire. Et l'entretien du terrain se fera par pâturage ovin, là aussi par une entreprise locale dont le nom sera annoncé fin 2023, la hauteur des panneaux permettant le passage des animaux. À la fin du bail, le terrain devra être rendu à

l'intercommunalité comme il était avant ce projet. « Pour la rétrocession, comme nous n'avons pas de béton, cela se fera simplement, assure le responsable Luxel. Désormais, nos panneaux sont recyclés à 94 % et nous disposons d'une unité de recyclage en Gironde. Le coût est pris en charge dès l'achat via une éco-

taxe. » Mais d'ici 46 ans, le territoire Entre Saône et Grosne aura profité d'une électricité plus verte. ■



Projection du chantier depuis la route menant à la départementale 906, depuis laquelle le poste de livraison sera accessible. Photo fournie par Luxel

*par Antoine Cantin-Galland*

